

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 48

Buchbesprechung: Les chansons du soir par J. Olivier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mal que l'on pêche à Terre-Neuve, a donné indirectement ce *sobriquet* au cercle de la Réunion.

Agréez, Monsieur, etc.

L. DE LA CRESSONNIÈRE.

Lé pâi dé barba.

On monsu dé Losena, qu'étaï on grand farceu, étai z'allâ à n'a faire à St-Maurice, dein lo Valâi. Dein cé teimps, n'iaivâi onco min de tsemin dé fai, et s'on n'allâvé pas à pi, faillesâi preindré on tsai obin la diligence et parti à l'avanço. Cé monsu arveva don lé lo dzo dévânt, po être práo vito et dévai la né l'alla sé fère rasâ, kâ n'avâi pas z'u lo teimps dévânt dé parti.

Tandique l'étaï su la chaula et que lo perruquier lo savounâvé, l'ai dese :

— Que fédé-vo dâi pâi dé barba dé toté lé dzeins que vo rasâ?

— Hi, hi, hi ! que diablo voliâi-vo qu'eïn fasso; quand la pata io ye pâno mon rajâo est práo coffa, la fé lavâ à ma fenna et lé pâi dé barba fotont lo camp dein l'édie.

— Eh bin ! vo z'ai too, vo tsampâ via dé l'ardzeint, kâ lé pâio bo et bin quienzé batzé la livra; se vo voliâi lé soigné du ora, vo lé z'atsito à cé prix.

Quand cé dé Loséna fut frou, lo perruquier sé peinsa : t'es râodzâ ! se iavé su ! et du cé dzo, ye sé mette à reduiré dein onna petita tièce ti lé bets dé pâi à mésoura que la pata sé chetsivé, et pou à pou, la tièce avancivé onna vouâire dé s'eimplia.

On an pe tâ, cé mêmô monsu retorna à St-Maurice et retorna sé fère rasâ. Quand lo perruquier l'eut bin adrâi racelliâ, l'ai dese !

— Dite-vâi ! yé qu'ieï por vo :

— Et quiet ? reponde lo monsu que ne peinsavé pequa à la barba ?

— Pardié ! dâi pâi dé barba que vo paï quieinzé batsé la livra.

— Ah ! ah ! montrâ-mé vâi ceïn.

Lo perruquier l'ai apporté la tièce.

— Que diablo voliâi-vo que fasso dé ceïn ?

— Coumeint ?... repond lo barbier.

— Daderidou ! va !... Lé faillâi trii. Vouâiti-vâi, sont ti méelliâ ; faillesâi metté lé rodzo à pâ, lé nâi asse bin, enfin toté lé couleu séparâiés ; ne su pas fotu dé mein servi d'inquié.

Et ye s'eïn alla

L'autro, que teniâi la tièce su sé dué mans ein lo vouâiteint sailli, étai tot bobet ; ye compre qu'on l'avâi eindieuza, et ye djura, mâ on pou tâ.

C. C. D.

Echallens, le 20 novembre 1867.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur vaudois*,
à Lausanne,

Veillez, s'il vous plaît, insérer dans votre prochain numéro les quelques lignes suivantes.

Le canton de Vaud que les Vaudois aiment à placer au premier rang des états civilisés, ne fait pas toujours ce qu'il devrait pour mériter cet honneur.

Voici, à l'appui de mon dire, le récit de ce qui s'est passé lundi dernier au village de V....

Un de nos collègues et amis, membre de la *Société vaudoise de secours mutuels*, venait de mourir. Notre président s'empresse de convoquer les membres de la section, et, au jour fixé, nous allons à V.... pour rendre les derniers devoirs à notre confrère. Mais, quelle n'est pas notre surprise ! Cinq parents et Monsieur le pasteur de la localité étaient les seules personnes qui avaient trouvé le temps d'accompagner le défunt à sa dernière demeure !

Que pensez-vous, mon cher *Conteur*, de l'indifférence de cette population qui ne daigne pas se détourner quelques instants pour dire un dernier adieu à un cousin, un ami, un combourgeois ? Pour nous, nous en avons été si péniblement affectés qu'il ne nous a pas été possible de garder le silence.

Témoignons, en revanche, nos remerciements à Monsieur le pasteur de la paroisse qui nous a exprimé, dans un excellent discours, ses bons sentiments à l'égard de notre société. Espérons que ce digne homme parviendra, avec beaucoup de temps et de peine sans doute, à réchauffer ces cœurs qui paraissent glacés aujourd'hui.

Veillez agréer, etc.

Quelques membres de la Section d'Echallens.

Nous avons inséré les lignes qui précèdent, non que nous désirions envenimer une fâcheuse affaire, mais pour constater une fois de plus les relations de confraternité qui existent entre les membres de la *Société vaudoise de secours mutuels*. Nous voyons avec plaisir les membres de cette société affirmer la solidarité qui existe entre eux, en protestant contre ce qu'ils considèrent comme un manque d'égards, pour ne rien dire de plus, envers une famille affligée.

S. C.

Les chansons du soir,

PAR J. OLIVIER.

1 vol. in-16. Lausanne, Georges Bridel, éditeur, 1867.

Si nous venons parler si tard des *Chansons du soir*, ce n'est point que nous n'ayons, dès l'abord, apprécié tout le mérite de ce charmant volume qui a paru au commencement de l'année. Diverses revues en ont alors fait ressortir toutes les qualités; mais, comme il se pourrait que quelques-uns de nos lecteurs n'eussent point encore eu connaissance de la publication de ce recueil, et que bien d'autres ne l'eussent pas encore lu, nous nous permettons d'y revenir pour le recommander à tous ceux qui veulent, quittant un moment le prosaïsme de cette vie, passer, en compagnie d'un de nos meilleurs poètes, quelques heures d'une douce et agréable rêverie.

La courte préface que l'auteur a mise en tête du volume nous renvoie à celle qui précède les *Chansons lointaines*, pour que nous sachions bien ce qu'il entend par *Chansons* : « de « petites pièces ordinairement divisées en strophes et renfermant une pensée, une scène ou un récit; et dans lesquelles, » dit-il encore, il faut plutôt voir un chant du cœur, un chant » de l'âme qu'un chant proprement dit. » Ce n'est pas à dire pourtant qu'une bonne partie de ces petites pièces ne soient ou des chansons, dans le sens que l'on donne ordinairement à ce mot : la *Charrette*, par exemple; ou tout au moins des morceaux d'un genre à part qui peuvent être chantés et qui gagneront même à l'être : tous ceux ainsi qui s'appuient sur un motif de ronde villageoise ou enfantine, ou sur quelque refrain populaire; il en est d'autres, en revanche, qui ne sauraient en aucune manière se prêter au chant.

Les *Chansons du soir* sont divisées en deux parties unies entre elles par un *Intermède* ayant pour sous-titre : *Vieux refrains, vieux tableaux*. C'est peut-être la partie la plus intéressante du volume, parce qu'elle contient justement des morceaux semblables à ceux qui, dans les *Chansons lointaines*, ont fait une place distincte à notre poète parmi tous ceux qui, dans notre pays, ont cultivé la poésie.

Les quatre strophes par lesquelles débute la première partie du recueil et dont nous citons la seconde :

Le soir, quand on est vieux dans l'ombre qui s'avance
Pour nous conduire au terme où l'on ne peut rien voir,
Il nous revient des airs que chantait notre enfance
Le soir.

indiquent suffisamment que le poète va surtout rappeler des souvenirs. En effet, bien que quelques rayons d'un gai soleil de printemps éclairent encore plusieurs de ces pages, M. J. Olivier ne chante plus tant la jeunesse, les illusions que les rêves de son passé, ses souvenirs, ses désenchantements, tout ce qu'enfin l'homme peut encore chanter à son automne, au soir de la vie, après une suite de longues et souvent douloureuses épreuves; aussi sa muse quitte-t-elle parfois les choses d'ici-bas pour rêver aux choses d'en haut. Malgré cela, ou par ce fait même peut-être, puisque l'espérance demeure, mais qu'elle s'est épurée, qu'elle est devenue plus ardente et plus élevée, des accents de jeune poésie se font encore entendre au milieu des notes graves et des pensées sérieuses. Le cœur est resté jeune, il s'épanche souvent, surtout dans les trois morceaux qui portent pour titre *Chansons helvétiques*, et que l'auteur a écrits pour la Société d'harmonie et la Société suisse de bienfaisance à Paris. Ne serait-ce pas par l'effet de sa longue absence du pays natal que M. J. Olivier, comme on l'a déjà dit, ne chante pas tant la patrie que la nature suisse? Pour lui la patrie c'est « le pays » des monts et des libres pensées, des alpages, des lacs aux ondes pures comme le cristal, saint asile de la liberté: » et cette nature, telle qu'il se la représente, a pour lui tant de charmes qu'elle revêt sous sa plume les couleurs les plus pures et les plus pittoresques; aussi en fait-il un tableau éminemment poétique qui atteint sa plus grande beauté dans le *Chant du retour* :

O toi qui t'élèves
Libre dans les airs,
Pays de nos rêves,
Rêve des cœurs fiers;
Citadelle sainte,
Nous revenons dans ton enceinte
Respirer l'air pur
De ton haut azur,
Souffle sauvage
Des monts, des bois,
Vent de l'alpage,
Enfilez nos voix!
Qu'ainsi nos chants aient de l'altièrre cime
La majesté!
Qu'ainsi nos voix en aient l'écho sublime
De liberté!
Et quand, plus doux, notre chant se repose,
Qu'il reste pur comme aux flancs du rocher
L'aspestre rose,
Que nulle main ne peut toucher!

La pensée du poète, nette et limpide quand il chante les beautés de la terre natale, pleine de grâce et de coquetterie dans *Lina* et dans *la Promeneuse*, de moquerie fine, de raillerie légère dans *les drôleries du père Jean*, demeure parfois flottante, vague, presque insaisissable; c'est le cas du morceau que M. J. Olivier intitule *Aria*. Une lecture attentive, plus que cela peut être, assez d'imagination pour donner à l'esprit la faculté de percevoir nettement les contours effacés d'un poésie rêveuse, est quelquefois nécessaire pour dégager l'idée de la coupe originaire du vers, de la forme harmonieuse de la strophe. Pour la parfaite compréhension de quelques-unes des *Chansons du soir*, il faudrait cependant être capable d'associer intimement l'harmonie du rythme aux idées et aux sentiments; pour celles entre autres inspirées à l'auteur par un thème tout simple qui lui semblait contenir en germe une idée poétique. C'est ce thème que l'auteur prend pour refrain; et ce refrain revient, tantôt pour rendre plus vive la pensée dominante du morceau, sans avoir de liaison bien intime avec le sens de chaque strophe, comme dans la *Chanson de l'année*; tantôt, surtout s'il est chanté avec une intelligence parfaite du couplet, pour accentuer plus fortement l'idée que celui-ci renferme :

Frère Jacques,
Frère Jacques,
L'air est doux,
Levez-vous.
Cloches argentines
Sonnent les matines,
Dig din don,
Dig din don.

Frère Jacques,
Frère Jacques,
Regardez!
Entendez
Quel beau chant d'aurore
Vient pour vous d'éclore!
Dig din don,
Dig din don.

Ailleurs, changeant encore de rôle, le refrain précède la strophe au lieu de la suivre, comme dans le *Chevalier du guet* :

Qui passe encor là-bas si tard,
Compagnons de la marjolaine,
Qui passe encor là-bas si tard?

où il devient une question pleine d'angoisse à laquelle répond un chant lugubre :

C'est un chevalier dans la plaine,
Un chevalier au noir regard.
Il monte un noir coursier d'ébène,
Et porte aussi noir étendard, etc., etc.

Presque toutes ces chansons revêtent un caractère de douce mélancolie, et si nous avons choisi ce moment pour parler de cet ouvrage, c'est que la saison où nous sommes dispose tout particulièrement à comprendre le ton général que respire tout le volume, ce sentiment triste et résigné d'une âme lassée de désillusions, qui vit de souvenirs, mais que fortifie une ardente foi aux choses qui ne pourront plus tromper, qui s'élève au-delà de la terre, et qui, dans une sublime aspiration, s'écrie :

O toi! qui toujours nous appelles
Au-delà,
Au-delà,
Pour ces demeures éternelles
Quand aurons-nous enfin des ailes,
Que nous puissions nous poser là,
Au-delà,
Au-delà!

Aussi l'inspiration morale de l'ouvrage est-elle émue, sympathique et pleine d'espérances. Ce sentiment religieux suffirait seul pour recommander ce livre et nous prouver une fois de plus que la vraie poésie est celle qui élève l'âme et fait penser, croire, aimer.

En terminant, nous ne pouvons que féliciter et remercier l'éditeur pour le choix du caractère et du format de ce joli volume, et nous avons tout lieu de croire que, surtout à l'époque prochaine des étrennes, il aura à s'applaudir du succès de sa publication. J. F.

La livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants: I. Le positivisme et la philosophie, par M. Ernest Naville. — II. L'avoyer de Watteville, par M. Armand de Mestral (second et dernier article). — III. Malades et médecins. Nouvelle étude de mœurs, par M. le Dr E. Ebrard (deuxième partie). — IV. Les ouvriers et leur avenir, par M. Ed. Tallichet (second et dernier article). — V. Les deux gardes suisses. Nouvelle valaisanne, par M. Ch. L. de Bons (suite et fin). — VI. Chronique. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Les mystiques espagnols, par Paul Rousselot. — Histoire de la ville et du pays de Berne, par Ed. de Watteville de Diesbach. — Les censures des théologiens de Paris, de Robert Estienne. — Le sommaire de Guillaume Farel, édité par J. G. Baum. — Notice sur Michel Faraday, par le professeur Aug. de la Rive. — De la taille moyenne des habitants du canton de Genève; par le Dr P. L. Dunand. — Le XVIII^e et le XIX^e siècle, par Ph. Tapernoux. — Le chemin de la lune, s'il vous plaît? par Jacob de la Cottière.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.